

Mise à disposition du document d'enregistrement universel 2019 d'Arkema / Perspectives 2020

Arkema annonce la publication de son document d'enregistrement universel 2019.

Le document d'enregistrement universel 2019 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 26 mars 2020.

Ce document, tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, est disponible sur le site internet de la société en version française, notamment à l'adresse suivante :

<https://www.arkema.com/fr/investisseurs/information-financiere/documents-de-reference/>

Ce document comprend notamment le rapport financier annuel constitué du rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise, et des comptes sociaux et consolidés clos le 31 décembre 2019. Il contient également le rapport du Conseil d'administration sur les résolutions présentées à l'Assemblée Générale Mixte, le descriptif du programme de rachat d'actions, les rapports des Commissaires aux Comptes et les informations relatives à leurs honoraires.

Perspectives 2020

A la date du présent communiqué, l'épidémie de Covid-19 continue de se propager rapidement à travers le monde, et l'évolution de la situation, tout comme l'ampleur de son impact sur l'économie mondiale, sont très incertains.

Arkema met en œuvre toutes les actions appropriées pour faire face à la situation, pour protéger ses employés, et en limiter les conséquences sur ses activités et son résultat, en s'appuyant en particulier sur son bilan solide et ses ressources financières.

Le 27 février, à l'occasion de la publication de ses résultats 2019, Arkema a défini sa *guidance* 2020 en excluant l'impact du Covid-19. Dans cet environnement qui évolue très rapidement, cette *guidance* n'est plus pertinente.

A ce stade, Arkema n'est pas en mesure de fournir une estimation de l'impact du Covid-19 sur ses résultats 2020. L'impact cumulé sur l'EBITDA du Groupe pour les mois de janvier et février s'élève à environ 20 millions d'euros. Arkema réévaluera régulièrement la situation.

Le chapitre « Risques » du Document d'enregistrement universel 2019 tient compte de la crise liée à l'épidémie du Covid-19.

Le document d'enregistrement universel est également disponible sur le site de l'AMF à l'adresse suivante : <https://www.amf-france.org/fr>

La version anglaise du document d'enregistrement universel 2019 est aussi disponible sur le site internet du Groupe à la rubrique Finance.

Designer de matériaux et de solutions innovantes, **Arkema** modèle la matière pour créer de nouveaux usages et accélérer la performance de ses clients. Avec trois pôles d'activités, Matériaux Haute Performance, Spécialités Industrielles, Coating Solutions, et des marques mondialement reconnues, le Groupe réalise un chiffre d'affaires de 8,7 milliards d'euros en 2019. Porté par l'énergie collective de ses 20 500 collaborateurs, Arkema est présent dans près de 55 pays. Le Groupe cultive l'interaction avec ses parties prenantes et innove dans les produits bio-sourcés, les énergies nouvelles, la gestion de l'eau, les solutions pour l'électronique, l'allègement et le design des matériaux, la performance et l'isolation de l'habitat, avec des centres de recherche en France, en Amérique du Nord et en Asie. www.arkema.com

CONTACTS INVESTISSEURS

| | | |
|----------------|-------------------|--|
| Béatrice Zilm | +33 1 49 00 75 58 | beatrice.zilm@arkema.com |
| Arié Taïeb | +33 1 49 00 72 07 | arie.taieb@arkema.com |
| Peter Farren | +33 1 49 00 73 12 | peter.farren@arkema.com |
| Caroline Chung | +33 1 49 00 74 37 | caroline.chung@arkema.com |

CONTACT PRESSE

| | | |
|-------------------|-------------------|--|
| Gilles Galinier | +33 1 49 00 70 07 | gilles.galinier@arkema.com |
| Véronique Obrecht | +33 1 49 00 88 41 | veronique.obrecht@arkema.com |